



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suite à donner aux recommandations  
des réunions sectorielles**

**a) Réunion tripartite sur les meilleures  
pratiques de flexibilité du travail  
et leur incidence sur la qualité de la vie  
professionnelle dans les industries  
chimiques  
(Genève, 27-31 octobre 2003)**

1. La Réunion tripartite sur les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques s'est tenue à Genève du 27 au 31 octobre 2003 sous la présidence de M. Valentin Klotz, membre gouvernemental du Conseil d'administration.
2. La réunion a étudié un rapport préparé par le Bureau international du Travail<sup>1</sup> et a adopté un ensemble de conclusions sur les meilleures pratiques de flexibilité du travail et leur incidence sur la qualité de la vie professionnelle dans les industries chimiques ainsi qu'une résolution concernant les activités futures de l'OIT dans le secteur de la chimie.
3. Ces textes ainsi qu'un résumé des travaux de la réunion figurent dans la *Note sur les travaux* qui est annexée au présent document<sup>2</sup>. Outre la résolution concernant les activités futures de l'OIT dans le secteur de la chimie, les paragraphes 24 à 31 des conclusions appellent l'OIT à prendre certaines mesures.
4. *La Commission des réunions sectorielles et techniques et des questions connexes voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'autoriser le Directeur général à communiquer la Note sur les travaux contenant les textes mentionnés au paragraphe 3 ci-dessus:*

<sup>1</sup> Document TMWFCI/2003.

<sup>2</sup> Document TMWFCI/2003/11.

